

Certificat d'aptitude à la sécurité de la conduite de véhicule 4x4 de type tout-terrain en milieu spécifique de montagne

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Magasinage, manutention des charges & déménagement**

La certification concerne plus particulièrement le milieu de montagne, les domaines skiables et les remontées mécaniques.

49.39 C exploitation de téléphériques, de funiculaires, d'engins de remontées mécaniques et 93.29 Z exploitation des domaines skiables.

Code(s) NAF : **49.39C**

Code(s) NSF : **311u**

Code(s) ROME : **N4102**, **N4402**

Formacode : **31810**

Date de création de la certification : **25/01/2017**

Mots clés : **TOUT TERRAIN**, **VEHICULE**, **montagne**, **CONDUITE**

Identification

Identifiant : **2641**

Version du : **07/04/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Conduite en sécurité des véhicules 4x4 - CRAM Rhône-Alpes](#)

Non formalisé :

- **L'enjeu de cette certification reconnue par la profession et adapté aux particularités des pratiques et exigences des métiers en montagne est de favoriser la sécurité du personnel.**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

L'objectif de la certification est de vérifier les connaissances et savoir-faire des conducteurs pour la conduite en sécurité des véhicules 4x4 en milieu spécifique de montagne.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- La branche professionnelle des remontées mécaniques et des domaines skiables délivre des attestations professionnelles sous forme d'examens : agent d'exploitation, nivoculteur et des Certificats de Qualifications Professionnelles (CQP) : conducteur de téléski, conducteur de téléporté à attaches fixes, conducteur de téléporté à attaches débrayables, conducteur d'engin de damage. (Examens et CQP sont reconnus par la branche mais non enregistrés au RNCP)

Descriptif général des compétences constituant la certification

- Entretenir l'état du véhicule 4x4 pour l'utiliser en conditions optimales de sécurité lors d'un déplacement dans le cadre des activités du domaine skiable.

Public visé par la certification

Salariés

- Conduire un véhicule 4x4 dans le cadre des activités du domaine skiable en condition optimale de sécurité.
- Transporter du personnel et du matériel dans le cadre des activités du domaine skiable, se déplacer pour entretenir le parc ou intervenir en situation d'urgence, en condition optimale de sécurité.

Modalités générales

La durée de la formation est adaptée au public.

Des apports théoriques (obligations réglementaires, conditions de circulation, les dangers, les mesures de sécurité à mettre en œuvre) et techniques (caractéristique technique du véhicule (différentiels, croisements de ponts, boîte de vitesse, garde au sol, châssis / longueur/empattements, centre de gravité et transfert de masse, ABS en tout-terrain) et les risques liés, les différents organes et la maintenance, les paramètres -sol, pneumatique, vitesse et le comportement du véhicule) en alternance avec des mises en pratique sur le terrain (prise en main de véhicule, positions de conduite, déplacement en sécurité sur des terrains divers, passage en devers, franchissement, procédure de sécurité en pente, stationnement, arrimage de charge).

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Ce certificat permet de s'assurer, que la personne certifiée maîtrise l'essentiel des compétences nécessaires requises pour une parfaite sécurité dans son travail lors de la conduite de véhicules légers 4*4, sur la base de critères définis par la branche et donc spécifiquement adaptés au matériel utilisé et au milieu. Ce certificat garantie également plus d'autonomie dans le travail.

Pour l'entité utilisatrice

Passerelles améliorées vers d'autres professions en territoire de montagne susceptibles elles même de reconnaître l'utilité de cette compétence dans les tâches quotidiennes ou occasionnelles (métiers concernés : ouvriers dans les espaces verts, agent d'exploitation forestière, agent d'Office National des Forêts, métiers du Bâtiment et Travaux Publics en territoire de montagne...) / Passerelles améliorées vers la pluriactivité, dans une profession ou 75 % des salariés sont sous contrats saisonniers. / Les métiers des remontées mécaniques à même d'utiliser des 4*4 sont principalement des métiers techniques tenus par des salariés de niveau V et une certification supplémentaire adaptée aux besoins de nos territoires de montagnes ne peut que favoriser la sécurisation de leurs parcours professionnels

Evaluation / certification

Pré-requis

être titulaire d'un permis B en cours de validité.

L'employeur atteste de l'aptitude de son salarié à la conduite de véhicule reconnue par la médecine du travail.

Compétences évaluées

Les compétences suivantes sont évaluées.

Centre(s) de passage/certification

- CPNEFP branche des remontés mécaniques et des domaines skiables - DSF

Entretien l'état du véhicule 4x4 pour l'utiliser en conditions optimales de sécurité lors d'un déplacement dans le cadre des activités du domaine skiable :

- connaître l'état du véhicule 4x4 pour l'utiliser en conditions optimales de sécurité avant un déplacement
- assurer les opérations et vérifications de début et de fin d'utilisation et réaliser les opérations de maintenance
- rendre compte de toute anomalie constatée sur le matériel (freins, éclairage, pneumatiques...)

Conduire un véhicule 4x4 dans le cadre des activités du domaine skiable en condition optimale de sécurité :

- connaître les caractéristiques fonctionnelles des véhicules 4x4 pour en déduire leurs utilisations courantes et leurs limites
- identifier l'influence de différents paramètres sur le comportement du véhicule 4x4 et le confort des passagers
- identifier l'influence de différents paramètres sur le comportement du véhicule 4x4 et le confort des passagers
- adapter son comportement et sa vitesse par rapport à ces différents paramètres.
- circuler en sécurité (démarrer, manœuvrer et stationner) avec un véhicule 4x4

Transporter du personnel et du matériel dans le cadre des activités du domaine skiable, se déplacer pour entretenir le parc ou intervenir en situation d'urgence, en condition optimale de sécurité :

- connaître la réglementation relative au transport de personnes et de charges et adapter le transport et le chargement aux conditions de circulation (pente, devers...).
- connaître en quoi sa responsabilité peut-être engagée en tant que conducteur
- évaluer les cas dans lesquels le conducteur peut se retirer d'une situation de travail
- connaître les conditions de circulation sur le lieu de travail et/ou sur la voie publique répondant au code de la route et au plan de circulation
- se renseigner sur l'accessibilité de l'itinéraire et prévenir de son déplacement, communiquer sur la dangerosité d'un trajet
- savoir utiliser les moyens de prévention sur la communication radio (système d'alarme pour travailleur isolé)
- connaître et suivre une procédure raisonnée en situation d'urgence.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Certification sans niveau spécifique

La validité est Temporaire

recyclage dans les 3 à 5 ans

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat d'aptitude à la sécurité de la conduite de véhicule 4x4 de type tout-terrain en milieu spécifique de montagne

Plus d'informations

Statistiques

Le volume de salariés utilisant un 4x4 et devant être formés et autorisés par l'employeur est de 500 à 1000 salariés / an.

Un tableau de suivi des effectifs certifiés est créé pour permettre le suivi de la certification.

La branche s'est structurée pour délivrer des attestations professionnelles sous forme d'examens et de Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). Chaque année, près de 2000 candidats se présentent aux examens, plus de 250 jurys et Présidents de session se mobilisent dans la profession.

Autres sources d'information

Domaines Skiables de France